



L'association The SeaCleaners, régie par la Loi 1901, déclarée en sous-préfecture de Lorient (56) le 7 septembre 2016, parution au Journal Officiel de la République en date du 17 septembre 2016, a pour objet de :

Participer à la réduction de la pollution des océans, notamment par la conception, la construction et le fonctionnement d'un ou plusieurs bateaux collecteurs de déchets océaniques.

Son siège social se trouve au 10, rue de la Drisse à 56470 La Trinité s/mer.

1/ Gouvernance et fonctionnement de l'association The SeaCleaners :

Le Président de l'association est Monsieur Yvan Bourgnon.

La Trésorière de l'association est Madame Géraldine Gasselin.

Organigramme :

- Directeur Général : Jean-François Mielcareck
- Directeur Communication : Nicolas Sainte Luce
- Directeur Technique : Frédéric Silvert
- Responsable mécénat et partenariats : Caroline Resmond
- Responsable évènementiel : Nolwenn Brohan
- Chargée de Communication, création graphique et développement web : Séverine Cottin
- Community and content manager : Antoine Rodat
- Comptable : Mireille Fixon

2/ Listes des actions liées au Projet Manta :

En Février, création de l'entité Manta Innovation sous forme d'une société par actions simplifiée, dont l'unique actionnaire est The SeaCleaners. La société a pour objet, directement ou indirectement :

- tous travaux d'études et d'ingénierie navale et environnementale,
- tous travaux de construction navale,
- la commercialisation de tous produits liés à la navigation et à la dépollution des fonds marins,
- la prise de participation dans toutes entreprises ou dans toutes sociétés ayant le même objet ou un objet semblable, similaire, connexe, accessoire ou complémentaire ;
- et, généralement, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Elle pourra agir directement pour son compte ou pour le compte de tiers et soit seule, soit en participation ou société avec toutes autres personnes physiques ou morales, et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet.

Création de la Boutique The SeaCleaners présente sur les salons et évènements, afin de promouvoir l'image de The SeaCleaners auprès du grand public.

La somme de 1 372 953 euros (un million trois cent soixante-douze mille neuf cent cinquante-trois euros) a été collectée et a permis le règlement des actions suivantes :



COÛTS DES ACTIONS LIEES AU PROJET MANTA	MONTANT DU FINANCEMENT
Etudes Techniques internes et externalisée/projet MANTA (MANTA INNOVATION)	326 292 €
Frais annexes (Salons professionnels, déplacements, site Web, Communication externe, etc.)	316 035 €
Frais de Fonctionnement	222 638 €
Développement et activité Boutique	13 319 €

3/ Résultat de l'exercice 2018 et frais de fonctionnement (Période du 01/01/2018 au 31/12/2018) :

Total du bilan : + 1 189 199 €
Produits d'exploitation + 1 372 953 €
Résultat net Comptable : + 821 113 €

551 992 € ont été prélevés sur les dons afin de couvrir les divers frais de l'association (fonctionnement et frais annexes).

4/ Libéralités reçues période du 01/01/2018 au 31/12/2018 :

Dons de particuliers : 88 898 € (HelloAsso) + 1 030 € (dons directs) = **89 928 €**

Dons d'entreprises : **1 613 668 €**

Entreprises mécènes : Magna Presse, SPADEL, Eleven Strategy, MTB Recycling, Leonor Greyl, June Partners, Brangeon Services, Boost Air, Groupe Barbier, Elcia, Agro Companie For Africa, Roquigny Sprl.

5/ Mécénat en nature en 2018 :

L'association a bénéficié d'un mécénat en nature des entreprises suivantes :

- **Marigny Capital** : Mise à disposition pour The SeaCleaners de bureaux (environ 73 m²) au 9, rue de la Paix à 75002 Paris, pour l'année 2018. Loyer valorisé à hauteur de 3 750 €/mensuel, soit un mécénat en nature valorisé à hauteur de **45 000 €** pour l'année 2018.

- **Duo Display** : Réalisation d'un stand complet démontable et adaptable pour les salons professionnels. Prestation et livraison du stand valorisé à hauteur de **5 804 €**.

6/ Actions de sensibilisation auprès des publics en 2018 :

L'association était présente sur 14 salons professionnels et évènements ciblés afin de présenter le projet et sensibiliser le public à la pollution plastique des océans :

- Le Boot de Dusseldorf du 20 au 28 janvier, Salon nautique international de Dusseldorf.
- Festival Galathéa à Hyeres du 22 au 25 mars, Festival International du monde marin.
- Les Nauticales de la Ciotat à Marseille du 31 mars au 8 avril, Salon nautique de la Métropole Aix-Marseille-Provence.
- Salon de l'invention à Genève du 11 au 15 avril, le Salon International des Inventions de Genève est la plus importante manifestation annuelle internationale consacrée exclusivement aux inventions.
- Clean Tech Week à Annecy du 20 au 24 juin, 1ère semaine internationale des technologies vertes avec cet évènement consacré aux Technologies Innovantes de demain.
- Biomim Expo à Paris le 23 octobre, grand rassemblement des acteurs et des parties prenantes du Biomimétisme et des approches qui s'inspirent de la Nature pour innover et créer les conditions d'un modèle de développement renouvelé et respectueux de l'environnement.
- Les journées bleues aux Sables d'Olonne le 25 et 26 septembre, premières journées bleues proposées par le collectif Ruptur. Des chefs d'entreprises, professionnels d'horizons divers, artistes et jeunes générations qui se donnent rendez-vous pour s'inspirer, découvrir, agir pour dessiner ensemble une autre économie, responsable, durable et écologique.
- Mille Sabords au Croesty du 1 au 4 novembre, Salon nautique dédié au marché du bateau d'occasion.
- Salon Nautic Du Léman en Suisse du 2 au 4 novembre.
- Paris Peace forum du 11 au 13 novembre, La première édition du Forum de Paris sur la Paix a rassemblé les acteurs de la société civile du monde entier pour faire avancer les solutions concrètes de gouvernance mondiale.
- Salon de l'écologie à Montpellier du 7 au 11 novembre, rendez-vous national et annuel de la filière professionnelle de l'écologie.
- Pollutec à Lyon du 27 au 30 novembre, rassemble des professionnels du monde entier autour des solutions innovantes permettant de réduire l'impact des activités humaines sur l'environnement qu'il s'agisse de l'industrie, des collectivités ou du tertiaire.
- Le Nautic de Paris du 6 au 16 décembre, rendez-vous incontournable de tous les acteurs de la branche plaisance.
- Energaia à Montpellier du 11 au 12 décembre, évènement annuel dédié aux professionnels de la filière des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Ce rapport a été validé par le Président contre signature.

Fait à La Trinité s/mer, le 6 mars 2020.

Yvan Bourgnon
Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Yvan Bourgnon".